

**Manon Tremblay et Caroline Andrew (sous la direction de),
Femmes et représentation politique au Québec et au Canada,
Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1997, 276 p.**

Jocelyne Praud

Volume 16, numéro 2, 1997

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/040076ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/040076ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Praud, J. (1997). Compte rendu de [Manon Tremblay et Caroline Andrew (sous la direction de), *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1997, 276 p.] *Politique et Sociétés*, 16(2), 187–190. <https://doi.org/10.7202/040076ar>

Manon Tremblay et Caroline Andrew (sous la direction de), *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada*, Montréal, Les Éditions du Remue-ménage, 1997, 276 pages.

L'ouvrage de Manon Tremblay et Caroline Andrew comporte onze textes sur la représentation politique des femmes au Québec et au Canada. Ces textes analysent la représentation politique des femmes à travers quatre prismes, « la pensée politique critique », « la présence au sein des institutions politiques », « les politiques publiques » et « la mobilisation sociale », qui correspondent aux quatre parties de l'ouvrage.

Dans la première partie, les auteures s'interrogent sur les fondements de l'exclusion puis de l'inclusion des femmes à la citoyenneté politique (Marie-Blanche Tahon et Diane Lamoureux) et au monde universitaire (Micheline de Sève). Tahon montre qu'aussi bien à Rome qu'à Athènes que durant la Révolution Française, l'assimilation entre la « femme » et la « mère » a exclu les femmes du politique. Selon l'auteure, le droit des femmes à contrôler leur fécondité (et plus précisément le droit des femmes à la contraception et à la liberté d'avortement) casse cette assimilation et permet donc aux femmes d'accéder à la pleine citoyenneté politique. Lamoureux s'intéresse à « repenser

la question de la citoyenneté, c'est-à-dire de la liberté et de l'action politique, en considérant trois impératifs: l'inclusion, l'égalité et la reconnaissance institutionnelle de la diversité » (p. 33-34). En fin de compte, l'auteure rejette un modèle de citoyenneté qui ne reposerait que sur la différence sexuelle (soit la *sex-differentiated citizenship* avancée par Carole Pateman) et endosse un modèle de citoyenneté qui, tout en s'appuyant sur le féminisme, ne se limiterait pas aux femmes et reconnaîtrait d'autres différences (soit la *group-differentiated citizenship* proposée par Iris Marion Young). Le texte de de Sève rappelle que les études féministes constituent des lieux où les savoirs des femmes peuvent se développer en toute liberté. Cependant, pour que ces savoirs continuent de s'épanouir et influencent les disciplines traditionnelles, il est nécessaire que les chercheuses féministes diffusent leurs découvertes non seulement dans les lieux féministes, mais aussi dans les lieux du savoir établi : « L'ouverture au doute, au questionnement systématique, entre nous, de nous à eux, de nous à elles, reste la condition de croissance de ce nouveau champ du savoir féministe » (p. 64).

Les textes de la seconde partie portent sur la participation des femmes aux institutions politiques. Manon Tremblay et Édith Garneau examinent les perceptions qu'ont de la représentation politique des femmes les 53 élues à la Chambre des communes du Canada en 1993. Les entretiens semi-directifs qu'elles ont effectués font ressortir que mise à part les réformistes, une majorité de députées se reconnaît la responsabilité de représenter la population féminine. Ces entretiens révèlent aussi que l'impact des élues se situerait peut-être plus au niveau symbolique, soit par l'intégration à la culture parlementaire de valeurs plus près de l'expérience des femmes qu'au niveau de leurs actions concrètes. En somme, la conclusion que « la présence des femmes dans l'arène parlementaire peut contribuer à « démasculiniser » la culture politique » (p. 89) enrichit le débat sur le lien existant entre la représentation quantitative et la représentation qualitative. Quant à Yolande Cohen, elle présente une réflexion sur sa récente candidature à la mairie de Montréal pour la Coalition démocratique -- Montréal Écologique. Forte de son expérience, elle note que la représentation accrue de féministes et de démocrates est plus à même d'injecter une bonne dose de justice et d'équité dans les décisions publiques, qu'une simple augmentation du nombre de femmes élues. Le dernier texte de cette section a trait aux femmes impliquées dans un lieu politique qui jusqu'à ce jour n'a pas fait l'objet de recherches : les commissions scolaires au Québec. Deux conclusions intéressantes se dégagent des entrevues que Chantal Maillé a réalisées auprès de commissaires scolaires québécoises. Tout d'abord, si la proportion de femmes commissaires correspond à celle de députés scandinaves (soit 30-40 %), c'est en partie parce qu'elles rencontrent beaucoup moins d'obstacles et de résistance au palier scolaire qu'aux autres paliers de gouvernement. De plus, il se trouve que plusieurs des commissaires interviewées envisagent de se présenter non pas au niveau municipal, comme on aurait pu le penser, mais plutôt aux niveaux provincial et fédéral.

La troisième partie comporte deux textes qui étudient l'impact que les décisions publiques peuvent avoir sur les femmes. Danielle Dufresne analyse les rapports que les Canadiennes et les Québécoises ont entretenus avec l'État-providence de la fin du XIX^e siècle jusqu'à maintenant (et en particulier des

années 1870 à 1945, de 1945 à 1960, de 1960 à 1980 et depuis 1980). Selon l'auteure, « l'État-providence a été successivement et simultanément androcentriste et émancipateur pour les femmes » (p. 149). Suivant l'attitude androcentriste ou émancipatrice de l'État, les femmes ont eu recours à des stratégies qui faisaient valoir soit l'égalité des individus, soit la différence de genre. Dufresne conclut qu'à l'heure de la crise de l'État-providence qui menace la citoyenneté sociale et politique des femmes, il est essentiel de valoriser les différences culturelles de genre, tout en tenant compte de l'objectif de l'égalité des sexes. Pour Caroline Andrew, les plans des villes de Toronto et Vancouver en matière de sécurité urbaine mettent en lumière deux conceptions différentes de la représentation des femmes. Tandis qu'à Toronto les femmes occupent la place centrale dans les rapports sur la sécurité (constituant à la fois le barème de sécurité et les principaux groupes visés), à Vancouver elles occupent la même place que les enfants, les personnes âgées, les minorités visibles et les personnes ayant des handicaps. Afin d'expliquer ces différents plans et conceptions, Andrew fait appel à plusieurs facteurs externes et internes aux institutions municipales.

Les textes de la quatrième partie examinent comment les mouvements de femmes représentent les femmes. Martine Perrault et Linda Cardinal proposent que la lutte pour le droit au choix en matière d'avortement et le jugement *Morgentaler* ne contribuent pas seulement à faciliter l'accès à l'avortement, mais surtout à modifier la représentation sociale des femmes. À l'instar de Tahon, les auteures remarquent qu'en desassimilant femme et mère, le droit au choix permet d'élaborer une autre représentation politique des femmes. Selon elles, le lien existant entre le droit et la représentation symbolique des femmes a été quelque peu négligé par les théories féministes du droit. Quant à Winnie Frohn et Denise Piché, elles s'intéressent à la participation du mouvement des femmes aux structures locales et régionales, telles que le Conseil régional de concertation et de développement de la ville de Québec et la commission permanente Femmes et Ville de Québec. Ces deux cas d'étude font ressortir que « des éléments de l'État peuvent être des alliés du mouvement des femmes et qu'une certaine institutionnalisation est nécessaire pour lui permettre d'entreprendre des actions pour transformer la société » (p. 244). Toutefois, Frohn et Piché notent aussi que pour éviter une cooptation des revendications féministes par les structures étatiques, il faut que les femmes œuvrant à l'intérieur de ces structures maintiennent des liens étroits avec les groupes de femmes. Le dernier texte conteste l'idée selon laquelle le mouvement des femmes doit représenter les intérêts des femmes auprès de l'État. Marie-Andrée Couillard met en garde certains groupes féministes contre la trop grande importance qu'ils accordent à la gestion efficace et bureaucratique des problèmes des femmes et les invite à redevenir des lieux d'appropriation des divers discours concernant les femmes. Ceci amènerait les femmes à se reconnaître comme sujets féministes plutôt que comme victimes. On regrette cependant que l'auteure n'ait pas cité les propos (et donc les « voix ») des groupes qu'elle a étudiés.

Au total, *Femmes et représentation politique au Québec et au Canada* est innovateur à plusieurs niveaux. Tout d'abord, afin de ne pas cantonner la réflexion sur la représentation politique des femmes dans la science politique,

Tremblay et Andrew ont fait appel à des chercheuses venant non seulement de la science politique mais aussi des études féministes, de la sociologie et des études urbaines. Le résultat est un large éventail de perspectives stimulantes sur la représentation politique des femmes. En outre, l'ouvrage comprend des réflexions théoriques, ainsi que des enquêtes s'appuyant sur différentes méthodologies qualitatives. Ceci va à l'encontre du cloisonnement qui existe dans bon nombre de disciplines entre les études théoriques et les travaux d'enquête. Enfin et surtout, les textes mettent en évidence plusieurs nouveaux champs de recherche, notamment la représentation de la diversité des femmes, l'aspect symbolique de la représentation politique des femmes et la nécessité de vérifier si certaines des conclusions ayant trait à l'implication des femmes aux paliers provincial et fédéral s'appliquent aussi au palier local.

Cet ouvrage s'adresse aux chercheurs et aux enseignants pour qui la dimension « femmes » fait partie intégrale de leurs travaux ou bien qui désirent en tenir compte. Du fait de son sujet, on le verrait plutôt sur une liste de lectures pour des cours d'études féministes ou de science politique sur les femmes et la politique. Cependant, certains des textes enrichiraient certainement des cours plus traditionnels de science politique, de sociologie ou d'études urbaines. De Sève recommandait aux chercheuses féministes de diffuser leurs découvertes dans les lieux du savoir établi ; pour ma part, je suggérerais aux chercheurs qui évoluent dans ces lieux de s'intéresser aux travaux féministes.

Jocelyne Praud
Université de Toronto